



Ecole PAGES 2 ET 3

« Si la situation s'aggrave, nous sommes prêts »

JEAN-MICHEL BLANQUER

INTERVIEW
Masques, évaluations, primes...
le ministre de l'Education nationale nous donne toutes les clés de la rentrée.

LP/JEAN-BAPTISTE CLÉMENT

LE FAIT DU JOUR

Blanquer promet « une année normale »

Dans un entretien exclusif, le ministre de l'Éducation nationale explique comment va se dérouler la rentrée à l'heure du Covid.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTEL BRIGAUDEAU

@cbrigaudeau

LE PLATANE du ministère en a vu d'autres. Il n'empêche : la conférence de rentrée du ministre de l'Éducation nationale, organisée hier dans le jardin de l'hôtel de Rochechouart, à Paris, aura rarement été aussi attendue, tant les questions sont nombreuses à six jours du retour sous les préaux de 12,3 millions d'enfants et ados.

Comment vivre normalement dans les classes, avec l'épée de Damoclès de la contagion au-dessus des tableaux ? Comment résorber les inégalités, dramatiquement creusées ? Comment apaiser une profession enseignante tendue à l'extrême ? Selon le sondage annuel du

syndicat SE-Unsa auprès de ses adhérents, 55 % des professeurs abordent l'année avec « pessimisme ».

Aux incertitudes, Jean-Michel Blanquer entend opposer une ligne « simple et claire ». « L'école est prête », jure-t-il. Au risque de sembler « ne pas prendre la mesure de la situation », comme l'en accuse le principal syndicat des instituteurs (Snuipp) ?

À l'aube de sa quatrième rentrée, le ministre n'admet être gêné que par les guêpes, qui tournent autour de ses deux téléphones lors de notre entretien. Pas de dossier sur la table : en ces temps de crise sanitaire, les décisions n'ont plus le temps d'être imprimées avant d'être annoncées. Comme pour le masque, finalement obligatoire pour tous

les adultes, y compris en maternelle : l'annonce a été arbitrée hier moins de trois heures avant d'être rendue publique.

Protocole sanitaire

« Les cours auront lieu dans l'immense majorité des cas »

Le protocole sanitaire paru en juillet, alors que la situation sanitaire s'améliorait, va-t-il être modifié ?

Ce protocole, qui est l'un des plus stricts d'Europe, prévoit les différents cas possibles. Il a été élaboré à la lumière des recommandations du Haut Conseil de la santé publique, puis travaillé en Conseil de défense. C'est un outil de référence pour envisager toutes les situations. Et en cette rentrée, le principal cas de figure est l'accueil de tous, dans le

respect des consignes : le lavage des mains, la mise à disposition de gel hydroalcoolique, mais aussi le port systématique du masque à partir de 11 ans pour les collégiens et les lycéens. Par ailleurs, ce protocole peut être complété par des recommandations, par exemple pour les cantines, le sport, les internats.

Le principe du non-brassage des élèves ne sera pas non plus obligatoire ?

C'est en effet une recommandation, qui vaut surtout à l'échelle d'un niveau : les classes de 2^{de} peuvent se mélanger mais on évite que les élèves de 1^{re} croisent ceux de 2^{de} afin de réduire les risques de propagation et de tracer les éventuels cas. Il est préférable, dans la mesure du possible, que les professeurs changent de classe plutôt que les élèves. Au primaire, il s'agit surtout de penser le sens de circulation, et les acteurs y sont maintenant habitués. Nous bénéfi-

cions de l'expérience du retour à l'école en mai et juin.

Beaucoup de questions se posent. Les récréations auront-elles lieu ? Les parents pourront-ils entrer dans l'école le jour de la rentrée ? En clair,

la rentrée sera-t-elle normale ? La récréation peut se passer assez librement, puisque les élèves ne sont plus en espace fermé mais toutes les cours de récréation ne sont pas les mêmes. Nous savons qu'il ne faut pas rassembler les individus, privilégier au maximum la répartition dans le temps des élèves. Sur ces sujets, c'est le bon sens et le discernement qui doivent guider les acteurs. L'année sera normale dans le sens où les cours auront lieu, dans l'immense majorité des cas.

Et dans les autres cas ?

En cours d'année, si la situation s'aggrave sur un territoire, nous pourrions déclencher une formule hybride pour certains établissements (une partie en petits groupes, une partie en enseignement à distance), voire, très localement, des fermetures de classes ou d'établissements. Dans les deux hypothèses, nous sommes prêts. Notre système Ma classe à la maison, qui propose des classes virtuelles, est prêt. Nous avons enre-

gistré des milliers d'heures avec France 4. Les formations aux outils et aux pratiques numériques sont à la disposition des professeurs. A cette rentrée, nous expérimentons dans le Val-d'Oise et dans l'Aisne un dispositif entièrement financé par l'Etat avec des formations pour les professeurs et les familles, l'équipement numérique des professeurs néotitulaires et des élèves en élémentaire, en lien avec les collectivités.

La rentrée sera-t-elle différente en Ile-de-France et dans les Bouches-du-Rhône, où le SARS-CoV-2 circule plus activement ?

Dans les zones de circulation forte du virus, une approche au cas par cas s'impose : elle est menée par les préfets, recteurs et directeurs d'ARS (NDLR : agences régionales de santé) à l'échelle de chaque région. Le fait d'être en zone rouge ne signifie pas forcément des mesures uniformes.

En primaire, les enfants auront-ils le droit de venir masqués si leurs parents le souhaitent ?

Le port du masque n'est pas recommandé en primaire ; selon certaines recomman-

dations de l'OMS, sur des enfants jeunes, il pose plus de problèmes qu'il n'en résout.

Mais nous devons être attentifs aux situations particulières d'enfants qui auraient telle ou telle fragilité.

Assumez-vous de dire que cette rentrée est un risque nécessaire ?

Je préfère dire que les avantages d'aller à l'école sont infiniment plus importants que les inconvénients. Pendant les vacances, les enfants ont pratiqué toute une série d'activités avec beaucoup moins de règles sanitaires qu'à l'école. Ce serait paradoxal d'avoir peur seulement quand il s'agit d'étudier. Un enfant qui ne va pas à l'école, c'est grave.

Si des écoles doivent restreindre leurs capacités d'accueil, les enfants seront-ils gardés, quand ils ne sont pas en classe ?

Oui, c'est notre souhait. Notre objectif est en tout cas de pouvoir garantir aux familles que l'enfant serait pris en charge à plein temps, soit en classe soit par d'autres dispositifs comme l'étude ou des activités culturelles et sportives.

En cas de fermeture, sera-t-il permis aux parents qui travaillent d'être arrêtés pour s'occuper de leurs enfants ?

Nous travaillons pour proposer des solutions aux parents dans tous les cas de figure. Ce

seront des mesures ciblées, donc qui doivent être viables financièrement pour l'Etat.

Les professeurs « à risque », qui ne sont pas revenus en mai, seront-ils présents à la rentrée ?

Environ 7 % des enseignants ont fourni en mai et juin un

certificat médical les faisant entrer dans la catégorie des personnes vulnérables. Une partie d'entre eux seront là à la rentrée, avec des masques fournis par les établissements. Ceux qui sont arrêtés par leur médecin seront en arrêt de travail et donc remplacés.

Niveau des enfants

« Le premier trimestre pour rattraper le retard »

Les écarts se sont creusés pendant le confinement.

Comment l'Education nationale peut-elle tenir les deux bouts, entre les enfants en avance et ceux en retard ?

Ce phénomène est mondial. Nous avons cherché à compenser cette hétérogénéité en organisant un déconfinement volontariste, ensuite en déclenchant des vacances apprenantes ou des stages de réussite gratuits, et puis en préparant la dimension pédagogique de la rentrée, qui commence par la capacité à connaître le niveau des enfants en début d'année. C'est pourquoi les évaluations à l'entrée en CP, CE1, 6^e et 2^{de} sont si importantes.

Seront-elles différentes des années précédentes ?

En 6^e, l'évaluation, qui porte sur le français et les mathématiques, sera plus dense. L'une des nouveautés est que nous allons mesurer la fluidité de lecture à haute voix, pour identifier les enfants très fragiles sur la maîtrise des savoirs fondamentaux. Par ailleurs, nous mettons à disposition des professeurs des outils d'évaluation pour chaque niveau, utiles pour déclencher toutes les aides personnalisées.

Ces aides seront-elles

renforcées ?

Oui. Nous avons créé des postes à l'école primaire, et 1,5 million d'heures supplémentaires dédiées à l'accompagnement personnalisé au collège comme au lycée. L'une des traductions fortes de cette aide est Devoirs faits, un accompagnement qui commencera dès la rentrée, et non aux vacances de la Toussaint comme c'est le cas habituellement. Je le dis clairement : toute famille peut demander à bénéficier d'une aide scolaire gratuite au

collège, de trois heures par semaine en moyenne.

Pourquoi ne pas avoir choisi d'adapter les programmes, afin de ne laisser personne sur le bord du chemin ?

Notre double priorité est l'élévation du niveau général et la diminution des inégalités sociales et scolaires. Donc, tout ce qui édulcore, tout ce qui tire vers le bas, est négatif, et du point de vue éducatif, et du point de vue social.

Les parents auront-ils un compte rendu du niveau de leur enfant à la rentrée ?

Bien sûr. L'évaluation est numérisée, puis un retour automatisé est fait aux enseignants, qui le partagent avec les parents. Nous allons essayer d'améliorer le délai de transmission de ces résultats.

Combien de temps vous donnez-vous pour rattraper le retard pris pendant le confinement ?

Le premier trimestre peut être considéré comme une période clé pour rattraper ce qui doit l'être, même si, pour certains élèves, l'accompagnement devra être prolongé.

Y aura-t-il un effort particulier en éducation prioritaire ?

La politique la plus visible en la matière est le dédoublement des classes de CP et CE1 pour 300 000 élèves, auquel s'ajoute maintenant le dédoublement des classes de grande section : 20 000 enfants sont concernés cette année. Par ailleurs, nous commençons à déployer la mesure Pas plus de 24 élèves en grande section, CP et CE1. De nombreuses mesures sociales caractérisent cette rentrée, comme l'augmentation de 100 € par enfant de l'allocation de rentrée scolaire.

Vous aviez annoncé le gel des fermetures de classe cette année. Promesse tenue ?

Nous avons pris des mesures inédites : dans les petites communes, il n'y a pas eu de fermeture sans l'accord du maire. Dans les villes moyennes et grandes, j'ai donné la garantie que la moyenne du nombre d'élèves par classe au primaire sera meilleure cette année, à l'échelle de chaque commune. Notre cap reste celui de la priorité aux savoirs fondamentaux au primaire.

Nouveau bac Le calendrier fixé avant la Toussaint

Le bac va se passer pour la première fois en contrôle continu pour les terminales, dans un contexte compliqué : que se passera-t-il si des établissements doivent

fermer une partie de l'année en raison du Covid ?

La réforme fait l'objet d'un pilotage en continu, pour tenir compte des remontées du terrain. C'est ainsi que j'ai déjà pris des mesures pour que les lycées aient davantage de souplesse pour faire passer les évaluations de cours d'année. Nous nous mettons en si-



tuation de déployer le contrôle continu et de faire passer les épreuves terminales en 2021.

Les familles auront-elles une idée claire du calendrier des épreuves ?

Oui, les chefs d'établissement donneront cette information avant la Toussaint.

Rémunération

450 € de prime pour les directeurs d'école

Les enseignants seront-ils un jour bien payés en France ?

Nous prenons la bonne route pour cela. Je m'entretiens cette semaine même avec les organisations syndicales, et je proposerai dans les prochains jours un calendrier et une méthodologie pour de premières augmentations salariales significatives en 2021, pour les enseignants en début de carrière.

Allez-vous prendre des mesures pour les directeurs qui ont manifesté leur ras-le-bol après le suicide de leur collègue Christine Renon, il y a un an ?

Nous avons déjà adopté en première lecture une proposition de loi qui donne un cadre à la fonction de directeur d'école. Je prends d'autres mesures pour alléger leur charge de travail, leur apporter un soutien administratif, grâce à une partie des 100 000 postes de service civique que nous créons. Enfin, une prime exceptionnelle de 450 € va être donnée aux directeurs d'école pour reconnaître leur mérite et le travail qu'ils accomplissent.



L'essentiel

en 5 points

1 Le masque

obligatoire pour tous à partir de 11 ans, en toutes circonstances. Les professeurs de maternelle, qui en étaient dispensés jusqu'ici, devront le porter.

2 Les évaluations

renforcées pour contrôler en début d'année les acquis des élèves, notamment en 6^e avec un test de lecture à haute voix d'une minute pour repérer les enfants en difficulté.

3 1,5 million

d'heures supplémentaires dédiées au soutien scolaire dans les collèges : trois heures par semaine, après la classe, avec des enseignants ou assistants d'éducation, pour tous les élèves qui en font la demande.

4 20 000 élèves

de grande section bénéficieront de classes dédoublées en maternelle dans les réseaux d'éducation prioritaire. En CP et CE 1, 300 000 enfants sont concernés par les classes à 12 élèves.

5 Une prime

exceptionnelle de 450 € versée avant la fin de l'année aux directeurs d'école.



PHOTO PQR/« L'EST REPUBLICAIN »/MAXPP

En cette rentrée,
la priorité est à l'accueil
au sein des établissements
de tous les élèves.



LP/ JEAN-BAPTISTE QUENIN

Paris (VII^e), avant-hier.
Pour Jean-Michel Blanquer,
le ministre de l'Education nationale,
« l'école est prête » à faire face.